

Décision n° 2019-205 du 10 OCT. 2019
donnant délégation de signature
du directeur de la direction territoriale Normandie-Centre
en matière de fonctionnement courant et de gestion des activités,
à des agents placés sous son autorité

Le directeur de la direction territoriale Normandie-Centre du Cerema ;

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 27 avril 2018 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la décision n° 2018-286 du 3 juillet 2018 donnant délégation de pouvoir en matière de fonctionnement courant et de gestion des activités ;

décide

Article 1

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 1 pour signer :

- toute décision concernant le management et le fonctionnement internes de la direction et l'organisation des activités portées par celle-ci ;
- tous actes relatifs aux déplacements professionnels.

Article 2

Délégation est donnée aux agents dont les noms figurent à l'annexe 2 pour signer toute décision concernant le management et le fonctionnement internes de l'entité dont ils ont la responsabilité et l'organisation des activités portées par celle-ci.

Article 3

La présente décision abroge la décision n° 2019-101 du 18 mars 2019.

Article 4

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Grand-Quevilly,
Le 10 OCT. 2019
Le directeur



Jérôme Wabinski

Annexe 1

- Monsieur Philippe Lemaire, directeur adjoint ;
- Madame Estelle Jardin, secrétaire générale ;
- Monsieur Stéphane Martin, secrétaire général adjoint.

Annexe 2

- Monsieur Pierre Bernat-Y-Vicens, directeur du département Aménagement durable des territoires (DADT) ;
- Monsieur Yann Fosse, directeur adjoint du département Expérimentation, recherche, développement et innovation (DERDI) ;
- Monsieur Arnaud Laubu, directeur du département Infrastructures de transport multimodales (DITM) ;
- Monsieur Sylvain Thuleau, directeur du laboratoire régional de Rouen ;
- Monsieur Hervé Baron, directeur du laboratoire régional de Blois ;
- Monsieur Olivier Bisson, directeur adjoint du département Infrastructures de transport multimodales (DITM) ;
- Madame Marion Cuif, directrice adjointe du laboratoire régional de Rouen ;
- Monsieur Édouard Durand, directeur adjoint du laboratoire régional de Blois.